



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : **Delphine Granier**
delphine.granier@generationlibre.eu
0633054850
@delphinegranier

Paris, le 29 juin 2018

NOUVEAU RAPPORT - LOI PACTE

NE LAISSONS PAS LE JUGE MORALISER L'ENTREPRISE

Dans un nouveau rapport, le Think tank GenerationLibre conteste la modification du Code civil prévue dans la loi PACTE. Au nom du « bien commun », cette réforme traduit une confusion entre la loi et la morale et ouvre la voie à une judiciarisation dangereuse des relations entre entreprises et parties prenantes.

Dans la continuité du **rapport Senard-Notat**, le projet de loi PACTE prévoit une modification des articles 1832 et 1833 du Code civil visant à considérer l'entreprise comme un « **objet d'intérêt collectif** » soumis à une obligation de prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux.

Dans son nouveau rapport, le Think tank GenerationLibre s'oppose à cette modification du Code civil au nom des principes au fondement de l'Etat de droit et alerte sur le risque de voir le juge en charge de moraliser l'entreprise.

Avec la loi PACTE, n'importe quelle partie prenante pourra **intenter une action en justice** sur la base des articles 1832 et 1833 du Code civil et **il reviendra au juge de définir ce qui relève des « enjeux sociaux » et « environnementaux »**. Cela ouvre la porte à une multitude de recours. A titre d'exemple, un syndicat pourra attaquer une entreprise en justice si elle ne propose pas de crèche pour les enfants de ses salariés.

Dans son avis du 19/06/2018, le **Conseil d'Etat** a alerté sur le risque d'une modification **disproportionnée** du Code civil et a rappelé que rien dans le droit actuel n'empêche les sociétés commerciales de poursuivre un but qui ne soit pas **exclusivement lucratif**.

Au-delà de la judiciarisation des relations entre sociétés et parties prenantes qui risque d'advenir, cette réforme admet **l'impuissance de l'Etat** en déléguant à l'entreprise la conception du bien commun. « *C'est justement parce que les sujets environnementaux et sociaux sont essentiels qu'ils doivent faire l'objet d'un débat public et relever du législateur* », conclut Gaspard KOENIG, président de GenerationLibre.

À PROPOS DE GENERATIONLIBRE.

GenerationLibre est un think tank indépendant de tout parti politique. A travers ses publications, il poursuit trois objectifs : vivre et laisser vivre, pour permettre à chacun de définir ses propres valeurs dans une société ouverte ; briser les rentes, parce que la libre concurrence des échanges comme des idées est le meilleur moyen de contester l'ordre établi ; penser le progrès, pour que les innovations technologiques demeurent au service de l'individu.